

C0316

1 JOUR

PILOTAGE, MANAGEMENT, RH RESTRUCTURATION, REGROUPEMENT ET FUSION

METTRE EN PLACE LES COMPTES COMBINÉS DANS LES SOCIÉTÉS DE COORDINATION



PUBLIC

Comptable et financier des OLS participant à une SAC.



OBJECTIFS

- › repérer les obligations liées à la mise en œuvre des comptes combinés
- › identifier les éléments-clés d'une organisation et des procédures adaptées
- › produire des comptes combinés pertinents.



PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Apports techniques et méthodologiques, échanges d'expériences. Apports pratiques sur la base d'exemples.

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

PRÉ-REQUIS

Connaissances des OLS et de la comptabilité.

Avec les obligations introduites par la loi ELAN, les "SAC" se sont multipliées et elles doivent publier des comptes combinés.

La consistance d'une telle obligation est à préciser et à détailler en ce qu'elle comporte, dans sa logique et dans son application, une harmonisation de la gestion comptable de l'ensemble des membres de la "SAC". Et ces comptes combinés, pour être produits, nécessitent la mobilisation, non seulement du personnel de la "SAC" mais aussi celui des organismes de logement social qui en sont membres.

CONTENU

Les obligations liées au déploiement des comptes combinés

- › le CCH, les règles comptables, la doctrine (CNCC, ministère)
- › comptes combinés et comptes consolidés

Les méthodes comptables applicables

- › quelles méthodes utiliser ?
- › harmonisation avant ou pendant la combinaison des comptes

Définir un calendrier précis et opérationnel

- › comment planifier le travail des services des membres et de la SAC ?
- › le calendrier d'arrêté et d'approbation des comptes

La mise en œuvre opérationnelle

- › le périmètre de combinaison
- › la technique de combinaison des comptes
 - additions
 - retraitements.

ANIMATION

Jean-François RANGAN, Consultant-formateur en gestion financière et comptable.

DATES CLASSE VIRTUELLE

11 avril 2024
3 octobre 2024

PRIX NET : 815 EUROS - 7 h de formation

Ce prix comprend l'accès à la plateforme de diffusion.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Victoria ESTEBAN - 06 60 98 97 91. victoria.esteban@aafpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@aafpols.fr